

## **Question orale de Mme Kattrin Jadin au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique, sur "l'engouement pour le service militaire en Belgique"**

**Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, à l'heure de la construction européenne, de la mondialisation et face aux diverses menaces qui pèsent sur notre quotidien, les citoyens belges semblent assez favorables à la réinstauration du service militaire.

En effet, selon un sondage publié à la mi-mars, la popularité du service militaire ne cesserait de croître. Le sondage indique ainsi que 65 % des Belges estiment que ce serait une bonne idée. Si on regarde en fonction des Régions, les Wallons sont les plus favorables à l'instauration du service militaire (78 %), devant les Bruxellois et les Flamands.

Monsieur le ministre, quel serait le coût de la réinstauration du service militaire? N'existe-t-il pas des mesures intermédiaires permettant peut-être de mener la réflexion sur des recrutements différenciés pouvant s'apparenter à ce type de service?

**Steven Vandeput**, ministre: Monsieur le président, madame Jadin, le service militaire a été suspendu en 1994 à la suite de son caractère jugé asocial et inéquitable ainsi qu'à son coût considéré comme trop élevé. La réintroduction du service militaire n'est pas prévue dans l'accord de gouvernement. Elle ne constitue pas une solution face aux diverses menaces et défis qui pèsent sur notre quotidien.

Pour y faire face, nous avons besoin d'une armée professionnelle, bien équipée, flexible et rapidement déployable. Les hommes et les femmes qui font partie de cette Défense doivent être formés et entraînés de manière hautement spécialisée et ce souvent pour un engagement dans des opérations ou missions exécutées à l'étranger.

À côté de ces questions d'opportunité, l'éventuelle réintroduction du service militaire pose des problèmes pratiques, comme la capacité de sélection et de formation, la nécessité de disposer de matériel et d'infrastructures, etc.

Pour ces raisons, la Défense n'envisage pas de réintroduire le service militaire, mais une réserve moderne et adaptée pourrait constituer une alternative. Je pense ici à une infanterie légère de réserve, qui pourrait se voir confier des tâches opérationnelles, ainsi qu'une réserve spécialisée dans des domaines tels que le cyber ou la construction.

La durée des engagements devrait évidemment être revue.

**Kattrin Jadin** (MR): Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, pour cette réponse claire. Je ne m'attendais pas à autre chose mais je voulais quand même poser cette question. Nous avons déjà, vous et moi, discuté souvent de ce problème de recrutement. Quand on sait que l'engouement existe et qu'en plus, les formations, ce que j'entends bien, doivent être absolument professionnalisées et adaptées aux nouveaux besoins de la Défense, il faudrait peut-être se demander s'il n'est pas possible de profiter de cet enthousiasme pour promouvoir les carrières au sein de l'armée. Mais pour cela, il faudra en effet résoudre d'autres problèmes dont nous avons déjà parlé.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*